

---

## INRDP. Institut national de Recherche et de Documentation pédagogique.

**Numéro d'inventaire** : 1978.05688 (1-2)

**Type de document** : imprimé divers

**Éditeur** : INRDP

**Imprimeur** : INRDP

**Date de création** : 1974

**Description** : Couverture carton souple rouge. 2 exemplaires.

**Mesures** : hauteur : 202 mm ; largeur : 100 mm

**Notes** : Brochure de présentation de l'Institut. Editions de 1971 et de 1974.

**Mots-clés** : Musée pédagogique et ses successeurs

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 13

Mention d'illustration

ill.

inrdp

*institut  
national  
de  
recherche  
et de  
documentation  
pédagogiques*



## UN PEU D'HISTOIRE

L'**Institut national de recherche et de documentation pédagogiques** trouve son origine dans le **Musée pédagogique** fondé en 1879. A cette époque, l'établissement comprenait : une bibliothèque (riche aujourd'hui de plus d'un million de volumes et de 3 000 collections de périodiques) et un musée scolaire (divisé actuellement en plusieurs secteurs, dont un est consacré à l'histoire de l'éducation); il vint s'y ajouter, à la fin du siècle, un Service de vues fixes sur verre.

En 1901, un Office d'information et d'étude fut créé dans le cadre du ministère de l'Éducation nationale pour répondre aux besoins des enseignants et du public; il fut, en 1903, rattaché au Musée pédagogique.

Après la Première Guerre mondiale, le Musée pédagogique s'intéressa aux techniques nouvelles dont il facilita le développement : films fixes, films animés, disques. Sur les recommandations de l'Institut international de coopération intellectuelle, il se transforma et prit le nom en 1936 de **Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.)**. En 1939, il organisait dans ses locaux les premiers services du Centre national d'enseignement par correspondance.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il connut sa plus grande expansion, correspondant à la fois aux nécessités créées par l'évolution et les réformes de l'enseignement et à l'emploi de plus en plus répandu des moyens nouveaux d'information et d'échanges : radio, cinéma, télévision, disques, etc.

La loi du 10 avril 1954 et le décret d'application du 19 janvier 1955 firent du **Centre national de documentation pédagogique** un établissement public de l'État doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Ses attributions étaient, notamment, d'assurer toutes activités d'études, d'information et de distribution susceptibles de favoriser le rayonnement scolaire et universitaire, de perfectionner la formation des maîtres, les méthodes et les moyens de l'enseignement.

A ce stade de développement, la dénomination de l'établissement ne correspondait plus exactement aux tâches qu'il devait assumer. Aussi un décret du 23 octobre 1956 lui conférait le titre d'**Institut national de documentation pédagogique et de perfectionnement et distribution des moyens d'enseignement**, en abrégé : Institut pédagogique national. Cette appellation nouvelle, qui ne changeait rien à la structure administrative et aux attributions de l'établissement, traduisait le rôle d'information des maîtres, de perfectionnement des méthodes et de distribution des moyens d'enseignement qui lui incombait. Il était en effet un centre de documentation et de liaison, un laboratoire de recherches pédagogiques et un service de production et de répartition des instruments de l'action pédagogique.

Depuis cette époque l'Institut pédagogique national (I.P.N.) ne cessa de se développer et d'étendre son action au profit des divers ordres d'enseignement.

L'extension de ses activités, dans différents domaines, devait amener le Gouvernement, par deux décrets datés du 9 septembre 1970, à créer, à partir de l'organisme initial, deux établissements distincts : l'un plus particulièrement chargé de promouvoir le développement des techniques nouvelles d'enseignement : l'**Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME)**; l'autre plus particulièrement destiné à couvrir les tâches de recherche, de documentation et d'information pédagogiques, activités de base de l'Institut pédagogique national à ses débuts : c'est l'**Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.)**.

